

Infirmière Puéricultrice PMI – Mortagne-au-Perche – Antenne de Bellême

(Réf : 136-2020)

394 communes, 290 000 habitants, 1 400 agents. Budget : 393 M€. A 2 heures de Paris, en Normandie, l'Orne vous surprendra : environnement verdoyant et préservé, offre culturelle et touristique de qualité. Choisissez l'Orne pour vous épanouir. Président : Christophe de Balorre. Rejoignez-nous !

Vous serez accueilli au Pôle solidarités au sein de la Direction de l'enfance et des familles, service de la protection maternelle et infantile et placé sous l'autorité du médecin de territoire. Votre territoire d'intervention sera la Délégation territoriale de Mortagne-au-Perche – antenne de Bellême. Dans le cadre des missions du Conseil départemental et en tant que infirmière puéricultrice, vous assurerez les missions suivantes :

- Promouvoir, maintenir et restaurer la santé de l'enfant de 0 à 6 ans :
 - Participation au travail de prévention, en collaboration avec les autres professionnels des territoires (polyvalence, Référents enfance...) et les partenaires.
 - Réalisation de visites à domicile pré et postnatales,
 - Réalisation de permanences puéricultrice (accueil, entretien, information),
 - Organisation et animation des consultations de nourrissons,
 - Organisation et mise en œuvre des bilans de dépistages en écoles maternelles.
- Participer à la mission de protection de l'enfance en danger :
 - Accompagnement intensif éducatif précoce auprès des familles avec les partenaires (TISF, CAMSPP...),
 - Evaluation d'une information préoccupante et rédaction d'un rapport,
 - Participation aux synthèses et concertations pluridisciplinaires.
- Assurer l'agrément et le suivi des assistants maternels :
 - Réalisation d'enquêtes d'agrément d'assistants maternels, 1ère demande, extension renouvellement,
 - Réalisation de visites à domicile de suivi des assistants maternels.
- Participer à des actions de prévention :
 - Participation à des actions collectives de prévention (massage, ateliers musique...), et actions globales en interne et en partenariat.
- Accueillir et encadrer des stagiaires :
 - Participation à la formation des élèves infirmières, puéricultrices, sages-femmes avec évaluation de stage.

Vous possédez des connaissances médicales, paramédicales et sociales.

Vous avez des aptitudes et des connaissances en psychologie, sur le développement de l'enfant et sur les pratiques éducatives.

Rigoureux(se), organisé(e), vous avez les capacités d'écoute, d'observation, de distanciation, de tolérance, ainsi qu'une appétence pour le travail en équipe et en partenariat et vous possédez des aptitudes à la communication orale et écrite.

Contraintes du poste : Respect du secret professionnel, déplacements fréquents, disponibilité, formation continue.

Profil : catégorie A.

Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Infirmière-puéricultrice.

Vous maîtrisez les techniques d'entretien, de bureautique. Vous connaissez les institutions, les dispositifs et politiques sociales et plus particulièrement dans le domaine de la protection de l'enfance. Vous faites preuve de discrétion, bienveillance, discernement et impartialité. Vous êtes force de proposition, avec ouverture d'esprit, capacité d'analyse et de synthèse.

Permis B et véhicule indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV), au plus tard **le 3 décembre 2020**, au Conseil départemental de l'Orne, DRH, 27 boulevard de Strasbourg, C530528, 61017 Alençon cedex ou par mail : drh.recrutement@orne.fr.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter : Madame Marie – Hélène CHRETIEN, direction de l'enfance et des familles au 02.33.81.61.67